

à mon bureau, les expéditions des sections est et ouest de la Nouvelle-Ecosse étaient très fortes et le prix était tombé à \$19, ce qui n'est pas un prix rémunérateur, et il est même à craindre qu'il ne tombe jusqu'à \$15. Les commerçants de Boston sont tous opposés au prolongement de la saison; ils disent que dans les circonstances économiques actuelles, le marché ne saurait absorber de grandes quantités de homards. Un des plus gros expéditeurs de la division du golfe, actuellement à Boston, a télégraphié il y a une couple de semaines qu'il serait injuste envers les pêcheurs de la division du golfe de prolonger la saison dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse.

Mon honorable ami est au courant de ces faits et en dépit des protestations des pêcheurs du nord et de l'est, on a prolongé la saison de cinq jours. Tout le monde en a été satisfait, je pense; personne n'a protesté à la suite de cette extension. Naturellement, les pêcheurs de l'est ont protesté, mais les gens de l'ouest ont été satisfaits. Je sais que mon honorable ami plaide la cause des pêcheurs de son comté, mais il ne faut pas oublier les intérêts des autres parties de l'est du Canada.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami me permettra peut-être de dire un mot, car nous avons l'intention d'ajourner immédiatement.

L'hon. M. RALSTON: J'aimerais à entendre un mot d'explication avant la levée de la séance.

L'hon. M. RHODES: En ce qui me concerne, cela est satisfaisant, mais mon honorable ami devrait être mis en possession de tous les détails. A mon sens, la réponse du ministre était complète; mais à cette époque j'avais la direction de ce département et je connais tous les faits. Mon expérience acquise depuis environ trente ans m'a enseigné une chose: Je n'ai jamais connu une période où dans une section quelconque, on n'ait pas demandé, pour une raison ou une autre, de prolonger la saison de pêche au homard. Cette assertion a la valeur d'un axiome. Lorsque l'on m'a prié de prolonger la saison, l'hiver dernier, on a prétendu que cela allégerait le chômage, mais ce n'était pas là l'argument le plus fort. On voulait tirer profit plus longtemps du bon marché de Boston. Avec l'expérience acquise et dont je viens de parler, j'ai répondu que je prendrais leur demande en considération à une condition, savoir, la réduction de la saison de pêche d'été. En conséquence, comme ministre, j'en voyais M. Cowie dans la Nouvelle-Ecosse. Il

discuta la question avec les pêcheurs intéressés qui consentirent, à cause du prolongement de la saison d'hiver, à ne pas demander de prolonger la saison d'été.

L'hon. M. RALSTON: Qui prit cet engagement au nom des pêcheurs?

L'hon. M. RHODES: Je ne laisse pas entendre que M. Cowie a vu chaque pêcheur de la côte.

L'hon. M. RALSTON: Mais qui, au nom des pêcheurs de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, a pris cet engagement?

L'hon. M. RHODES: Je n'ai pas l'intention de subir un interrogatoire pour savoir si c'était John Jones ou William Smith, mais je dis que j'ai pris la peine d'envoyer M. Cowie dans cette section du pays où il a conversé avec des groupes de pêcheurs et avec ceux qui s'occupent de l'industrie et il s'est assuré de l'opinion des pêcheurs de ces sections. Ils ont consenti à ne pas demander un prolongement de la saison.

Je regrettais de prendre cette décision, car je savais très bien que s'ils obtenaient ces six semaines supplémentaires durant la saison d'hiver, ils réclameraient cet été le même nombre de semaines accordé dans le passé. Et aujourd'hui ils font cette demande, je ne sais pour quelle raison, et mon honorable ami plaide la cause des pêcheurs, ce dont je ne lui fais aucun reproche. Ils ne sont jamais satisfaits. Je dis que le ministre intérimaire mérite des félicitations, vu les conditions spéciales qui existent, pour avoir prolongé la saison de cinq jours, mais je crois qu'en accordant ce délai il a fait tout ce qu'on pouvait espérer dans les circonstances. Il faut songer aux intérêts des pêcheurs, non seulement de cette section particulière, mais de toutes les Provinces maritimes. Tous expédient leurs produits sur un seul marché, et les saisons doivent être réparties de façon que l'avantage en soit assuré également aux pêcheurs de homards des diverses parties du littoral.

J'espère que mon honorable ami le ministre intérimaire me pardonnera d'avoir pris tout ce temps-là, mais comme je connaissais l'incident, j'ai pensé devoir renseigner mon honorable ami, qui, j'en suis sûr, désire savoir toute l'histoire.

M. le PRESIDENT: Il est proposé que le comité lève sa séance et fasse rapport de l'état de la question.

L'hon. M. RALSTON: Je suis à la disposition du comité, mais j'aimerais certainement dire un mot.